

Réaliser les opérations de production de l'atelier plants et semences (plants en AB)

 Formation en présentiel



 **LIEU : CFPPA de Die**

 **DURÉE & RYTHME :**
70 heures sur 2 semaines
Du lundi au vendredi
(7 heures par jour)

 **PROCHAINE SESSION :**
du 16 au 20 mars 2026 et
du 13 au 17 avril 2026

 **PUBLICS CONCERNÉS :**

- Agriculteurs
- Porteurs de projet

 **PRÉREQUIS :**
Avoir 18 ans

OBJECTIFS

- Evaluer l'intérêt agronomique et économique de l'atelier pépinière (avantages/inconvénients)
- Se familiariser avec les différentes modalités techniques et savoir-faire pour produire des plants maraichers
- Identifier et estimer les besoins en infrastructures, équipements et fournitures permettant de mener à bien la production de l'atelier
- Aborder les questions transversales (production et stockage de semences, sécurité, ergonomie, législation)

CONTENU DE LA FORMATION

- Identifier les avantages et les inconvénients à produire ses propres plants maraichers (technique et économique)
- Evaluer le dimensionnement d'une pépinière en fonction des besoins, des contraintes et des objectifs identifiés (type d'infrastructures, surface dédiées, intégration dans l'agrosystème, commercialisation...)
- Mesurer l'impact financier de l'atelier sous différents angles (investissement nécessaire, temps de travail, coûts et bénéfices envisagés..)
- Identifier les itinéraires techniques adaptés aux besoins de son projet
- Connaître les modalités techniques pour faire bonne usage d'une pépinière (ergonomie, fournitures, gestion du climat et des bio-agresseurs...)
- Aborder la question des semences (législation, production, fournisseurs, stockage et gestion de stock...)
- Visites d'agrosystèmes qui produisent leurs propres plants (visualisation de différentes techniques et aménagements mis en œuvres, échanges techniques avec les agriculteurs.trices rencontré.e.s)
- Chantiers techniques, en fonction des besoins, dans les agrosystèmes visités (à titre d'exemple : semis, repiquage, boutures, greffage, entretien...)

 **88 %** de satisfaction (2025)

 **100 %** de recommandation (2025)

 **100 %** de réussite (2025)
16 stagiaires présentés sur 17



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours en salle
- Visites d'agrosystèmes
- Travaux pratiques et échanges techniques avec les agriculteurs
- Travail individuel et/ou en sous-groupes (selon projets) accompagné par le formateur
- Mise à disposition des ressources

MODALITÉS ET DELAIS D'ACCES

Pour les stagiaires BP REA d'autres centres, le coordinateur doit faire une demande d'inscription au CFPPA de Die par mail.

Les personnes hors cursus de formation BP REA doivent s'inscrire en ligne au minimum 7 jours avant le début de la formation :
Sur levalentin.educagri.fr/levalentin/education/cfppa-die, cliquer sur le bouton

 JE CONTACTE LE CFPPA POUR M'INSCRIRE

et compléter le formulaire

Si via Moncompteformation, le délai est de 15 jours avant la formation et avoir son identité numérique créée.

COÛT ET FINANCEMENT

Coût pédagogique indicatif : de 9,5 à 25 euros de l'heure selon le statut du stagiaire et les modalités de financement

Financements envisageables :

- CPF
- Financement individuel
- Vivéa si exploitant agricole

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis des stagiaires : oral d'explicitation où l'apprenant décrit :

- l'élevage en pépinière d'un légume (itinéraire technique) étudié au cours de l'Ucare
- une des pratiques réalisées dans un des agrosystèmes visités

Evaluation de la satisfaction des stagiaires : bilan individuel en fin de formation

POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

Validation de l'UCARE "Réaliser les opérations de production de l'atelier plants et semences" du Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

(RNCP 38093, certificateur Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, date de publication 13/10/2023)

Activité visée : Intégration d'un atelier de production de plants biologiques à destination de l'agrosystème et d'une commercialisation saisonnière vers une clientèle non professionnelle

RÉFÉRENT ET FORMATEUR

Benoit GILLES, coordinateur
04 75 22 04 19 | cfppa.die@educagri.fr

ACCESSIBILITE

Gare SNCF, bus
Parking vélos et voitures



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique. Nous étudierons ensemble les adaptations possibles de votre parcours de formation